

N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

### PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 19 octobre 2017

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 19 octobre 2017 à dix-neuf heures trente à la MRC de Portneuf, 185, route 138 à Cap-Santé, salles St-Laurent 1 et 2, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;  
M. Denis Jobin, ville de Cap-Santé;  
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;  
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;  
M. Jim O'Brien, ville de Fossambault-sur-le-Lac;  
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;  
M. Mario Émond, ville de Lac-Sergent;  
M. Yves Pagé, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;  
M. Philippe Bussièrès, ville de Pont-Rouge;  
Mme Chantale Hamelin, ville de Portneuf ;  
M. Jean Mainguy, municipalité de Rivière-à-Pierre;  
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban ;  
M. Réjean Leclerc, ville de Saint-Basile ;  
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir ;  
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne  
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert;  
Mme Rose-Line Lavoie, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;  
M. Jacques Bédard, ville de Saint-Marc-des-Carières ;  
M. Bernard Ayotte, ville de Saint-Raymond ;  
M. Guy Lachance, municipalité de Saint-Thuribe ;  
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde.

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Les représentants des municipalités de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Shannon et de la MRC de Portneuf pour les TNO, sont absents de la présente assemblée.

Le directeur général, M. Jean-Luc Mercure, ainsi que la secrétaire-trésorière, Mme Éline Verret, assistent également à la présente séance. Mme Andrée Cauchon St-Laurent, représentante substitut de la municipalité de Rivière-à-Pierre assiste également à l'assemblée en tant qu'observatrice.

101-10-2017

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à *Affaires diverses* le point suivant :

- a) Soumissions pour la réparation du bassin des boues de fosses septiques

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21-09-2017

#### A) CORRECTION

Aucune.

102-10-2017

#### B) DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

#### **SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le procès-verbal de la séance tenue le 21 septembre 2017 soit adopté tel que rédigé;

**QUE** le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

**ADOPTÉE**

103-10-2017

### APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

#### **SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 30 septembre 2017:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf  
Liste des fournisseurs au 30 septembre 2017

Fournisseur	Description	Montant
ACCEO (Paiement direct)	Frais mensuels - MaPaie.net	49,21 \$
AGI Inc.	Entretien machinerie	329,18 \$
	Huile & graisse	226,35 \$
	Quincaillerie & outils	182,91 \$
Appareils réfrigérants pour recyclage	Congélateurs	400,00 \$
	Réfrigérateurs	1 350,00 \$
Aquasan Itée	Produits chimiques BFS	2 400,50 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien usine lixiviât	110,74 \$
	Quincaillerie & outils	59,44 \$
Audrey Guillemette Lacasse	Déplacements et repas septembre 2017	62,73 \$
Beaudoin Hurens	Honoraires professionnels recouvrement cellule # 2	8 479,41 \$
Cap Excavation inc.	Location d'équipement	8 490,90 \$
CARRA	Remises de septembre 2017	279,92 \$
Celtik - Entretien édifices	Entretien bureaux adm. septembre 2017	1 121,01 \$
Certified Laboratories	Entretien balance	367,87 \$
Chemco inc.	Produits chimiques BFS	8 090,12 \$
Ciment Québec inc.	Aménagement Écocentre St-Alban	10 083,36 \$
Cimenterie Genest 1995 inc.	Infrastructure Écocentre Neuville	304,22 \$
Conception P.M.B. inc.	Entretien machinerie	143,72 \$
Construction & Pavage Portneuf	Aménagement Écocentre St-Alban	6 275,97 \$



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

<b>Consulair</b>	Services techniques	3 871,79 \$
<b>Courrier de Portneuf</b>	Publicité	2 128,94 \$
<b>Desharnais Centre du camion</b>	Entretien machinerie	(1 494,68) \$
<b>DICOM express</b>	Messagerie	53,53 \$
<b>École de la Grande-Vallée</b>	Subvention recyclage des piles 2017	784,00 \$
<b>École secondaire Louis-Jobin</b>	Subvention recyclage des piles 2017	620,00 \$
<b>Eddy Fugère inc.</b>	Construction garage	15 028,14 \$
<b>Éditions Yvon Blais inc.</b>	Renouvellement code municipal	346,50 \$
	Renouvellement Loi sur les cités et villes	162,75 \$
<b>Énergie Sonic RN s.e.c.</b>	Diesel Écocentre St-Alban	1 488,10 \$
<b>Englobe corp</b>	Traitement BFS	2 775,77 \$
<b>Englobe corp.</b>	Construction garage	2 052,85 \$
<b>Entrepreneur électricien Y.P.</b>	Infrastructure Écocentre Neuville	1 508,13 \$
<b>Équipements ACMAT inc.</b>	Aménagement Écocentre St-Alban	1 575,86 \$
<b>Federal Express Canada</b>	Messagerie	197,39 \$
<b>Garage L. Voyer</b>	Aménagement Écocentre St-Alban	793,33 \$
	Location d'équipement	1 414,20 \$
<b>Gaudreau Environnement inc.</b>	BFS Août 2017	4 527,88 \$
	BFS avril 2017	(160,97)
	BFS septembre 2017	14 405,19 \$
<b>Gaz et Soudure Neuville inc.</b>	Location d'équipement	67,66 \$
<b>Gesterra, Soc. de dévelop.</b>	Ajustement surcharge de carburant janvier à juin 2017	74,81 \$
	Traitement collecte sélective septembre 2017	45 960,96 \$
<b>Groupe Harnois</b>	Essence	684,37 \$
<b>Groupe Négotel inc.</b>	Services téléphoniques 22/09/2016 au 21/10/2016	484,76 \$
<b>GSI Environnement inc.</b>	Transport et traitement matières organiques	42 425,58 \$
<b>Hewitt</b>	Entretien machinerie	2 488,99 \$
<b>HONCO BÂTIMENTS D'ACIER</b>	Demande de paiement # 2 - Construction garage	316 249,01 \$
<b>Hydro-Québec</b>	Bureaux administratifs - 19/07/2017 au 15/09/2017	1 059,12 \$
	Garage Neuville - 17/08/2017 - 16/09/2017	291,27 \$
	St-Alban - 14/07/2017 au 11/09/2017	147,10 \$
	Station de pompage - 14/07/2017 au 11/09/2017	173,97 \$
	Torchère St-Raymond - 11/07/2017 au 06/09/2017	782,37 \$
	Usine BFS - 17/08/2017 au 16/09/2017	702,82 \$
	Usine lixiviat - 17/08/2017 au 16/09/2017	5 916,10 \$
	Écocentre St-Raymond - 11/07/2017 au 06/09/2017	99,26 \$
<b>Interfas en fiducie</b>	Prime assurance collective septembre 2017	3 704,10 \$
<b>J.R. Perreault &amp; Fils Itée</b>	Entretien usine lixiviat	202,18 \$
<b>Jonathan Brodeur</b>	Vêtements et articles de sécurité 2017	124,15 \$
<b>La Coop Univert</b>	Aménagement Écocentre St-Alban	789,05 \$
	Construction du garage	211,79 \$
	Infrastructure Écocentre Neuville	4 830,34 \$
<b>Laurentide re/sources inc.</b>	Disposition des RDD	2 724,94 \$
<b>Les Entreprises Claude Boutin</b>	Entretien usine lixiviat	3 635,05 \$
<b>Les Entreprises St-Ubalde inc.</b>	Location d'équipement St-Ubalde	560,46 \$
<b>Location écon. M. Paquet inc.</b>	Location d'équipement Rivière-à-Pierre	183,96 \$
	Location d'équipement St-Ubalde	183,96 \$
<b>Machineries Lourdes St-Raymond</b>	Entretien machinerie	309,18 \$
<b>Maralix informatique enr.</b>	Honoraires informatiques	586,38 \$
<b>Matériaux Audet</b>	Aménagement Écocentre St-Alban	183,77 \$
<b>Maxxam Analytics</b>	Traitement des BFS	923,25 \$
<b>Mécanique PIRO inc.</b>	Entretien machinerie	163,18 \$
<b>Merrill Allard inc.</b>	Diesel	12 660,51 \$
<b>Ministre des Finances</b>	Demande de CA - Matériel de recouvrement de Sanimax	1 309,00 \$
<b>Ministre du Revenu du Québec</b>	Remises de septembre 2017	24 748,83 \$
<b>MonBuro.ca</b>	Fournitures de bureau	172,53 \$
<b>Neopost Canada Itée</b>	Achat de timbres	459,90 \$
<b>Nortrax Québec inc.</b>	Entretien machinerie	12 338,68 \$
	Location d'équipement	2 874,38 \$
<b>Oxygène Portneuf inc.</b>	Location d'équipement	129,35 \$
	Quincaillerie & outils	32,64 \$



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

<b>Paulin Moisan inc.</b>	Entretien chemin Écocentre St-Raymond	413,05 \$
<b>Pépin Lettrage inc.</b>	Aménagement Écocentre St-Alban	402,41 \$
<b>Pierre Linteau</b>	Remises de septembre 2017	533,92 \$
<b>Produits chimiques Pro Plus</b>	Articles de nettoyage	270,91 \$
<b>Purolator inc.</b>	Messagerie	170,86 \$
<b>Québec Linge</b>	Entretien édifice	208,16 \$
<b>Receveur général du Canada</b>	Remises de septembre 2017	10 799,75 \$
<b>REER des employés</b>	Remises de septembre 2017	7 329,80 \$
<b>Remorquage Arnold enr.</b>	Aménagement Écocentre St-Alban	569,12 \$
<b>Rogers Communications</b>	Surveillance usine lixiviat	43,15 \$
<b>Salaires nets employés</b>	Salaires nets de septembre 2017	54 862,64 \$
<b>Sani St-Basile (2011) inc.</b>	BFS septembre 2017	34 206,62 \$
	Entretien usine lixiviat	388,90 \$
	Location d'équipement	106,06 \$
	Location TPV - septembre 2017	92,51 \$
	BFS septembre 2017	(110,96) \$
<b>SÉAO-Constructo</b>	Publication addenda sur appel d'offres	17,06 \$
<b>Service d'échange RapidGaz inc.</b>	Disposition des RDD	82,80 \$
<b>Service Multi Gaz</b>	Entretien usine lixiviat	428,57 \$
<b>Services de cartes Desjardins</b>	Location TPV - août 2017	87,06 \$
<b>Services Matrec inc.</b>	Collecte déchets (commercial) - Septembre 2017 (incluant un crédit de carburant de 583.92 \$)	61 491,99 \$
	Collecte déchets (domestique) - Septembre 2017 (incluant un crédit de carburant de 1 040.34\$)	109 557,09 \$
<b>Stanley Sécurité</b>	Surveillance feu vol St-Raymond 14/09/2017 au 13/12/2017	70,27 \$
<b>Stéphan Alain Dubé</b>	Vêtements et articles de sécurité 2017	51,68 \$
<b>Supermarché J.C. Bédard Itée.</b>	Articles de nettoyage	9,58 \$
	Frais de réunion	7,38 \$
<b>Telus Mobilité</b>	Cellulaires - Facture du 1er septembre 2017	374,11 \$
<b>Telus Québec</b>	Internet H.V.	80,43 \$
<b>Tetra Tech QI inc.</b>	Suivi environnemental des biogaz	1 939,63 \$
<b>Transport Alain Carrier inc.</b>	Location d'équipement Rivière-à-Pierre	2 678,24 \$
<b>Transport Matte Itée</b>	Aménagement Écocentre St-Alban	5 602,79 \$
<b>Visa Desjardins</b>	Colloque Réseau Environnement	201,41 \$
	Dîner avec les employés	71,36 \$
	Entretien machinerie	66,67 \$
	Entretien usine lixiviat	24,83 \$
	Fournitures de bureau	21,02 \$
	Infrastructure Écocentre Neuville	436,77 \$
	Quincaillerie & outils	212,07 \$
	Réunion pour les écocentres	15,63 \$
	Télécommunications	597,85 \$
<b>Vohl inc.</b>	Entretien machinerie	125,79 \$
<b>WSP Canada inc.</b>	Honoraires -Bassin Neuville - Expertise	2 734,61 \$
<b>Total général</b>		<b>889 809,56 \$</b>

Je soussignée, Élane Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 889 809,56 \$.

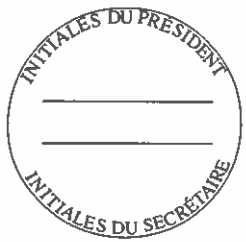
Élane Verret, secrétaire-trésorière

**ADOPTÉE**

104-10-2017

### LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 30 SEPTEMBRE 2017

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 30 septembre 2017;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

### **SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN MAINGUY, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 30 septembre 2017 telle que transmise.

**ADOPTÉE**

105-10-2017

### **REDEVANCES BIOGAZ POUR LE LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES) DE ST-RAYMOND**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme WSP Canada inc. a déposé son bilan annuel pour le projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de St-Raymond, lequel démontre une redevance à verser à la Régie de 12 067,55 \$ pour 2017, soit 3633 tonnes de CO<sub>2</sub>e, comparativement à 8 797,51 \$ pour 4 603 tonnes de CO<sub>2</sub>e pour 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** les tonnes de CO<sub>2</sub>e diminueront progressivement, de même que les redevances. Éventuellement la torchère s'éteindra lorsqu'il n'y aura plus suffisamment de CO<sub>2</sub> à brûler;

### **SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf prenne acte du dépôt du bilan annuel pour le projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour l'ancien LES de St-Raymond de la firme WSP Canada inc., lequel bilan fait état de redevances de 12 067,55 \$ à verser à la Régie pour l'année 2017.

**ADOPTÉE**

106-10-2017

### **HORAIRE DES ÉCOCENTRES**

**CONSIDÉRANT QUE** la saison hivernale approche, il y a lieu d'informer la population des nouveaux horaires qui entreront en vigueur dans les prochaines semaines;

**CONSIDÉRANT QUE** les écocentres de St-Ubalde et Rivière-à-Pierre doivent fermer leurs portes pour l'hiver en raison principalement de l'absence de machinerie permettant d'effectuer le déneigement de ces écocentres;

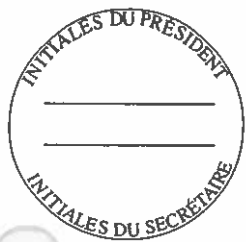
**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs employés saisonniers terminent leur emploi à la venue de la saison hivernale;

**CONSIDÉRANT QUE** les horaires proposés sont les suivants :

**Écocentre Saint-Ubalde :** fermé du 15 novembre au 15 avril

**Écocentre Rivière-à-Pierre :** fermé du 15 novembre au 15 avril

**Écocentre Saint-Alban :** 15 novembre au 15 avril :  
Lundi : fermé  
Vendredi : 8 h à 15 h 45  
Samedi : 8 h à 15 h 45



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

**16 avril au 14 novembre :**

Lundi : 8 h à 16 h 45

Vendredi : 8 h à 16 h 45

Samedi : 8 h à 16 h 45

**Écocentre Saint-Raymond : 1<sup>er</sup> décembre au 15 avril :**

Mardi au vendredi : 8 h à 16 h 45

Samedi : 8 h à 11 h 45

**16 avril au 30 novembre**

Mardi au samedi : 8 h à 16 h 45

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise les horaires ci-dessus mentionnés pour ses écocentres pour la période hivernale et qu'elle diffuse l'information sur son site Internet ainsi que dans les bulletins municipaux.

**ADOPTÉE**

107-10-2017

**DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT D'ACCEPTER DES  
MATIÈRES APPORTÉES PAR DES VÉHICULES COMMERCIAUX LOURDS ET  
LÉGERS AUX ÉCOCENTRES OPÉRÉS PAR LA RÉGIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Gilbert a transmis une résolution demandant à la Régie d'accepter aux écocentres des matières apportées par des citoyens ou des commerces qui utilisent des camions lourds;

**CONSIDÉRANT QUE** les écocentres autres que celui de Neuville ne permettent pas de recevoir une telle quantité à la fois puisque les matières seraient automatiquement transportées à l'écocentre Neuville;

**CONSIDÉRANT QUE** les matières transportées dans des camions lourds ne sont pas triées;

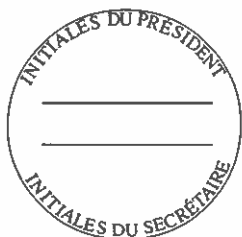
**CONSIDÉRANT QUE** la Régie devrait également installer une balance pour peser les camions et une caisse enregistreuse et un terminal de paiement pour recevoir les paiements étant donné que le service n'est pas gratuit pour les commerces;

**CONSIDÉRANT QUE** dans un esprit d'uniformité, tous les commerces et entrepreneurs de toutes les municipalités membres de la Régie doivent se rendre directement à l'écocentre Neuville pour disposer de leurs matières;

**SUR LA PROPOSITION DE M. FRANCIS MARCOTTE,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf refuse de donner suite à la demande de la municipalité de Saint-Gilbert, voulant que les commerces et les citoyens apportent des matières dans des camions lourds à d'autres écocentres que celui de Neuville, et ce, pour toutes les raisons ci-dessus mentionnées.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation  
108-10-2017

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

### TARIFS DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES POUR LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ICI) POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2017-2018

**CONSIDÉRANT QUE** la collecte des matières organiques pour les ICI doit se poursuivre chaque semaine pendant la période hivernale;

**CONSIDÉRANT QUE** Gaudreau Environnement inc. a soumis son tarif horaire pour l'hiver 2017-2018, à raison de 117,60 \$;

**SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la soumission de Gaudreau Environnement inc. pour le service de collecte des matières organiques chaque semaine pour les industries commerces et institutions (ICI), et ce, au tarif horaire de 117,60 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

### BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 19 OCTOBRE 2017

Le bordereau de correspondance du 19 octobre 2017 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

### AFFAIRES DIVERSES

109-10-2017

### SOUSSIONS POUR LA RÉPARATION DU BASSIN DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a demandé des soumissions sur invitation pour les travaux de réparations du bassin des boues de fosses septiques;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
Le Groupe Lefebvre inc.	149 007,60 \$
Cimota inc.	195 246,00 \$

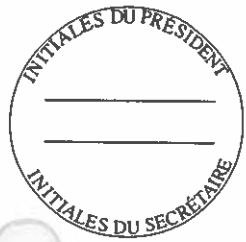
**CONSIDÉRANT QUE** le prix de toutes les soumissions excède le maximum permis sans aller en appel d'offres public;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES BÉDARD,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le rejet de toutes les soumissions ci-dessus énumérées, puisqu'elles dépassent le maximum autorisé d'un appel d'offres sur invitation;

**QUE** la Régie autorise le directeur général à procéder à un appel d'offres public pour les travaux de réparation du bassin des boues de fosses septiques.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

110-10-2017

### CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Bernard Gaudreau informe les membres qu'il y aura une conférence de presse, le lundi 23 octobre, au bureau de la Régie afin de souligner l'engagement de Mme Audrey Lacroix à titre de porte-parole pour la Régie et par le fait même, au lancement du tout nouveau guide pratique du tri des matières résiduelles. Tous les membres sont invités à participer à cette conférence de presse.

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Régie étudient le projet de budget qui a été préparé pour l'année 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'année 2018, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf prévoit des dépenses totales qui sont estimées à 11 139 263 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie prévoit des revenus de voyages supplémentaires (matériaux pouvant entre autres servir de recouvrement journalier), des revenus d'intérêts et autres revenus pour un montant estimé à 1 303 980 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie prévoit également une subvention de Recyc-Québec pour la collecte sélective au montant de 1 315 000 \$ ainsi qu'une subvention du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les redevances au montant de 575 000 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**une affectation de 720 447 \$ provenant du surplus général est nécessaire pour absorber la construction d'un centre de transbordement des matières organiques, d'autres infrastructures et maintenir les quotes-parts, qu'une affectation de 50 000 \$ provenant du surplus des boues de fosses septiques est prévue pour absorber les coûts de réparation qui pourraient survenir à l'usine, et qu'une dernière affectation de 444 000 \$ provenant du surplus de la collecte sélective est nécessaire pour couvrir certaines dépenses en immobilisations ainsi que pour diminuer l'impact sur les quotes-parts;

**CONSIDÉRANT QUE** pour combler la différence entre les revenus et les dépenses prévus, il est nécessaire d'exiger des municipalités un total de 6 730 836 \$ en quotes-parts comme ci-dessous décrites :

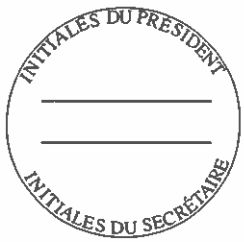
Enfouissement :	1 820 852 \$
Collecte sélective et écocentre :	587 930 \$
Matières résiduelles :	1 983 000 \$
PGMR :	96 550 \$
Matières organiques :	1 399 133 \$
Boues de fosses septiques :	843 371 \$

**CONSIDÉRANT QUE** les quotes-parts des boues de fosses septiques seront ajustées suivant le nombre réel de vidanges à effectuer en 2018;

**SUR LA PROPOSITION DE M. GUY LACHANCE,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf adopte son budget d'opération pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, lequel prévoit des dépenses et des revenus égaux (incluant les affectations)





N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

pour un montant total de 11 139 263 \$, ledit budget étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**QUE** la Régie accepte le rapport de tonnage pour le calcul des quotes-parts 2018 conformément au document joint en annexe au budget, lequel indique un gel des quotes-parts de l'ensemble des municipalités membres, et une augmentation des quotes-parts des boues de fosses septiques pour les municipalités participantes en raison de l'ajout des industries, commerces et institutions (ICI);

**QUE** conformément aux articles 603 du Code municipal et 468.34 de la Loi sur les cités et villes, la secrétaire-trésorière transmette une copie du budget à chacune des municipalités pour adoption.

**ADOPTÉE**

111-10-2017

### **CALCUL DU TONNAGE DES INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS (ICI) POUR LES QUOTES-PARTS 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a débuté la collecte des matières organiques pour les industries, commerces et institutions (ICI), et ce, sur une base volontaire;

**CONSIDÉRANT QU'**une agente de sensibilisation a pour mandat de rencontrer les ICI pour les sensibiliser à faire davantage de recyclage et, par la même occasion, offre la possibilité d'implanter la collecte des matières organiques;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de considérer les ICI qui font des efforts afin de détourner de l'enfouissement davantage de matières résiduelles produites par leur commerce;

**CONSIDÉRANT QUE** pour les quotes-parts 2017, la Régie avait modifié sa méthode de calcul en appliquant un poids de 42 kg par verge pour les déchets des ICI, plutôt que 40 kg par verge pour les années antérieures;

### **SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES, IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf modifie sa méthode de calcul du tonnage des ICI pour les quotes-parts 2018 en appliquant un poids de 44 kg par verge pour les déchets des ICI;

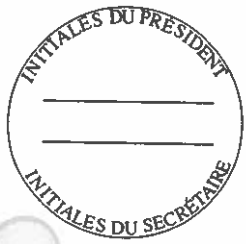
**ADOPTÉE**

### **PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie aura lieu le jeudi 16 novembre 2017. Il sera question entre autres de l'élection du président de la Régie pour un mandat d'un an, du vice-président pour un mandat de deux ans, ainsi que de trois membres au comité exécutif pour un mandat de deux ans.

### **FIN DE MANDAT DE CERTAINS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

À la veille des élections municipales, plusieurs membres du conseil d'administration prennent la parole afin de donner leur appréciation de leur mandat au sein du conseil d'administration de la Régie. M. Bernard Gaudreau remercie



N° de résolution  
ou annotation

112-10-2017

**Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion  
des matières résiduelles de Portneuf**

sincèrement les membres présents pour leur apport au développement des dossiers de la Régie et leur souhaite la meilleure des chances dans leurs projets.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 20;

**SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière